CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10589** **VALABLE JUSQU'AU** **10/04/2027**

ÉDITÉ LE 03/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990

Raison sociale : ENTREPRISE MAUREL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/03/2015

Capital : 207 622

RUE DU PRE DU FAURE
05120 SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP

Siret : 379 767 585 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8101879

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 538103T1247000/001 398596/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 538103T1247000/001 398596/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 04 92 20 12 60 **Fax :** 04 92 20 51 55

Portable : 06 71 43 58 31

Responsabilité légale :
MAUREL NICOLAS GÉRANT

Site Internet : http://www.maurel-plombier.fr

E-mail : maurel.entreprise@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 262 687 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	9	14/03/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	14/03/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		18/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E10589** **VALABLE JUSQU'AU** **10/04/2027**

ÉDITÉ LE **03/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/03/2015
Capital : 207 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP

Siret : **379 767 585 00019**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 8101879

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 538103T1247000/001 398596/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 538103T1247000/001 398596/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE MAUREL**

RUE DU PRE DU FAURE
05120 SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIERES

Téléphone : 04 92 20 12 60 **Fax :** 04 92 20 51 55
Portable : 06 71 43 58 31

Site Internet : http://www.maurel-plombier.fr
E-mail : maurel.entreprise@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MAUREL NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.